



Procès Verbal de

Assemblée Générale ORDINAIRE 23

18/11/2023

Date / Horaire / Lieu

L'assemblée Générale Extraordinaire a lieu :

A la salle du Yacht Club du Bourget du Lac



le 18/11/2023

à partir de 14 h 00



Quorum

32 présents et 20 pouvoirs = 52 pour un quorum de 78/2 = 39

Quorum Atteint

Ordre du Jour

Rapport moral et des actions du conseil d'administration et du bureau depuis l'AGO du 4/02/2023

Fin de saison 2022-2023

Gouvernance

3 réunions de CA

Consultation sur l'augmentation des cours de Manu et le financement de la formation de Mélissa

Concours 2023

Bon retour

Tout c'est bien passé

1244€ de bénéfice

Compétition (championnat de France)

6 inscriptions = 230€

2 médailles = 150€

Pas d'équipe

Tenue

Fin des stocks

Aménagements terrains (Tremblay)

Déménagement fait :

- 4680 m²
- 26 m de pas de tir ;
- 10 cibles fixes ;
- 1 chalet ;
- 2 caves de stockage

Animation de la ville

Participation au rallye prévue mais annulé par la pluie



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Subvention

800 € de subvention par la mairie

EMS

1735 € récoltés dont la moitié pour l'entraîneur qui a assuré les cours => 867,50 pour le club

Commissions

- **Animation**
 - Budget = 478,94€
- **Commission « Parcours » :**
 - Le parcours du Domaine de Buttet a été entièrement "démonté" : tout a été rentré au bunker. Frais : 15€ goûté
 - Un mini-parcours sera "remonté" au printemps sur le futur terrain
- **Commission « Terrain » : voir après**
- **Commission « Matériels » :**
 - Quelques petits matériels ont été acquis, principalement pour les débutants (flèches, petits carquois, ...)
- **Commission « Sponsoring / mécénat » Dominique :**
 - Mécénats obtenus : ?€
- **Commission « Confection / Réparation cibles » :**
 - plusieurs cibles ont été réparées pour le concours
- **Commission « Communication » :**
 - Voir les postes Facebook, le WhatsApp, et nouveauté l'Instagram et le TikTok
 - Quelques articles dans le journal (Dauphiné libéré).
- **Commission « Cuisine »**

Sondage 2023

15 réponses sur 64 adhérents.

Satisfaction 4,3/5

Ce que j'ai aimé lors de cette saison : Ambiance / animation...

Ce que je n'ai pas aimé lors de cette saison : Transition au printemps

Ce que je pense des entraînements encadrés et de l'entraîneur : Très Bien

Ce que je pense de la gestion du Conseil d'Administration : Bien, manque de communication

Ce que je souhaiterai voir être amélioré pour la saison prochaine : + de communication

Résultats complets en annexe.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Bilan financier

SOLDE BANCAIRE au 31/08/2022 = +4408,31 €

au 15/09/2023 = +5306,11€

Réserve

02/02/2023

2081,65 €

02/02/2023

6362.00€

TOTAL

13749.76€

Correction n°1 : Voir
ERRATUM et
COMPLEMENTS en annexe

Début de saison 2023-2024

Adhésions 2024

78 adhérents :

- 44 renouvellements
- 15 nouveaux
- 12 Jeunes

Entraînements

Reconduction de Manu avec plus d'entraînements (le mardi)

Gestion du début de saison avec le terrain extérieur (priorité aux débutants)

Recherche d'une nouvelle salle.

Initiations

Fait initiation aux concours salle

Matériels en décembre

Salle

Pas de place au Bourget

Sauf si la Gym

Et/ou Aix les Bains

Les adhérents votent à l'unanimité :

La validation des rapports moraux et d'activité, des comptes de la période du 4/02/2023 au 18/11/2023



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Les projets du club (équipe des Aveylles seule candidate) :

Contexte

Dépassement des capacités du club.

Pas de nouveaux adhérents en 2025, priorité aux renouvellements.

Maintien d'un maximum à 55 adhérents à terme avec un encadrement comme cette saison mais avec une augmentation modérée de la cotisation

Gouvernance et transparence

Maintien du principe de consultation des adhérents avant les décisions importantes ("qui ne dit mot consent")

Maintien des la mise à disposition des adhérents de tous les documents (relevé de compte, compte-rendu des réunions...)

Compléments n°1 et 2 : Voir
ERRATUM et COMPLEMENTS
en annexe

Organisation et communication

Mis en place d'un groupe whatsapp limité aux annonces club ?

Maintien du mail comme outils de communication officiel

Entraînement

Reconduction de Manu

Reconduction fréquence (tous les mardis et 1 ou 2 samedi par mois) si augmentation de la cotisation ! et si autres salles

Créneaux 2023-2024

En salle : pas de place au Bourget !

Recherche de créneaux supplémentaires : partenariat Club d'Aix les Bains pour le mercredi soir et mise en place d'un alternat Mardi -vs- Mercredi = 600€ (pour 10 places)

C'est l'entraîneur qui décide des groupes.

Créneaux 2024-2025

idem

Commissions

Commission Mairie

Terrain / parcours / cible 3D ->Patrick L

Petit matériel / cible -> Eric C

Concours 3D -> Manu L

Animations

Continuation ? pas de bénévole (dernière relance)

Budget 500€

Evénements Municipaux

Rallye = oui

Autres = non

Ecole Municipale des Sports

50%/50% club / entraîneur

Rémunération de l'entraîneur : demande d'augmentation de la rémunération (200€ la demi-journée)



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Compétition (France = Inscription / récompenses)

Le club paie les inscriptions aux championnats de France et donne des récompenses financières aux médaillé(e)s (50€ pour bronze et argent et 75€ pour l'or).

Projet d'équipes (3D...)

Maintien petit budget : 300€

Tenues

Nouvelle commande à organiser

Trouver des sponsors

Attention aux petites tailles ou grands.

Projet de terrain

Finition des aménagements :

- Egalisation du terrain (300€)
- Poubelle (20€)
- Bancs au pas de tir (15€)
- Escaliers (50€)
- Table et bancs pour la zone d'agrément (400€)
- Rangement bunker (?€)
- Ombrage par bâche amovible (?€)
- Déplacement du portail (?€)

A définir ultérieurement

Recherche de matériaux et de 2 algeco/mobilhome

Concours 3D 24

Oui

Organisation / anticipation !

Demande Mairie

Manque de place / créneau

Entretien terrain (chiotte / herbe)

Miroir

Rangement (nouvelle armoire gymnase)

...



PREVISIONNEL SAISON 2024-2025

DEPENSES		RECETTES	
Prestation BE	5 100.00 €	Adhésions (x55)	6 650.00 €
Cibles	1 000.00 €	EMS	800.00 €
Matériels Archerie	800.00 €	Concours	1 000.00 €
Matériels divers	300.00 €	Subvention mairie	800.00 €
Fourniture de bureau	50.00 €	Animation	0.00 €
Apéritifs / Repas	500.00 €		
Inscription CF	300.00 €		
Participation déplacement aux CF	300.00 €		
Récompenses FFTA	100.00 €		
Assurance	200.00 €		
Frais de déplacement	0.00 €		
Location de salle	600.00 €		
TOTAL	9 250.00 €	TOTAL	9 250.00 €
Aménagement nouveau terrain	7 000.00 €		
TOTAL	16 250.00 €	TOTAL	9 250.00 €

**Les adhérents votent à l'unanimité :
Le budget prévisionnel présenté**

Montant de la cotisation 2024-2025

Le montant de la cotisation ne peut rester inchangé !

Proposition plusieurs type de licences

Licences	Lundi	Mardi encadré	Mardi libre	Mercredi	Vendredi	Samedi encadré	Samedi libre	Terrain libre
Jeunes 15 places	✗	✓	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Adultes total 30 places	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Adultes limités 10 places	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓

Possible adaptation pour une licence samedi seulement ou terrain seulement ou autres.



LES ARCHERS DE THOMAS II

CLUB DE TIR A L'ARC - LE BOURGET-DU-LAC - SAVOIE (73)

Proposition de cotisation annuelle 2024-2025 :

	Poussin	Jeune	Adulte (hors compét)	Adulte en compét	2nd club
Cotisation FFTA, Ligue & Département	35 €* 35 €*	44 €* 44 €*	62 €* 62 €*	70 €* 70 €*	X
Cotisation Club	102 €	102 €	134 €	134 €	134 €
Total / Limité	102 €	102 €	110 €	110 €	110 €
TOTAL	137 €	146 €	196 € 172 €	204 € 180 €	134€ 110 €
*Sous réserve des nouveaux tarifs de la FFTA, ligue et département					
2024	117 €	126 €	144 €	152 €	82 €
	+20€	+20€	+52€ +28€	+52€ +28€	+52€ +28€

La cotisation pourra être adaptée avant le début de saison 2024-2025 suivant le nombre de reconduction de licences (par AGE).

Les adhérents votent à l'unanimité moins 1 opposition et 1 abstention :

Le montant de la cotisation 2024-2025 proposée

Election du conseil d'administration

Candidatures

Les Aveyllles : Dominique Foulon, Eric Chaumont, Jean-Philippe Planchard, Nicolas Néant Marty, Emanuel Lécuyer, Mark Eric Jones, Melissa Dias et Stéphane Ghidini.

Les adhérents votent à l'unanimité:

Pour le Conseil d'Administration, l'équipe des "Aveyllles"

Election du bureau

Le procès-verbal de l'élection du bureau par les membres du conseil d'administration se trouve en annexe.



Vérificateur des comptes

Candidatures : Fabien Butaux

**Les adhérents votent à l'unanimité :
Fabien Butaux comme vérificateur aux comptes**

Représentants aux assemblées générales des instances fédérales

Candidatures : Eric Poirel

**Les adhérents votent à l'unanimité :
Eric Poirel comme représentant aux assemblées générales
des instances fédérales**

Taux de remboursement des frais

Fixation des taux de remboursement des frais de déplacement, de mission ou de représentation : selon les barèmes officiels du fisc en vigueur.

**Les adhérents votent à l'unanimité :
Le taux de remboursement des frais proposé**

Signature :

Le 22/11/2023 au Bourget du Lac

Le président

Le trésorier

Le secrétaire



Annexes

Sondage 2023

Voilà le résultat du sondage pour la saison 2022-2023.

Combien j'ai apprécié cette saison :

Note de 4,3 / 5

Ce que j'ai aimé lors de cette saison :

- Bonne ambiance et bons conseils
- Bonne ambiance du peu que j'ai vue
- Le buttet, les animations, les entraînements de manu
- Les entraînements jeunes pdt les vacances, les animations week-end (tir du Roy...), la bonne humeur des archers.
- Apprendre correctement le bon geste pour bien débiter le sport sans me blesser
- Les animations, le concours
- Les animations, la communication
- La bonne ambiance

Ce que je n'ai pas aimé lors de cette saison :

- Rien
- Pas évident d'être un des seuls débutants parmi des nombreux talents, et peut être, au début, trop livré à moi même pour apprendre notamment la partie éléments de l'arc et les réglages nécessaires.
- Le buttet a été mis à disposition tard dans la saison
- Les cours des enfants le mardi (différence de niveau et d'envie entre les participants... mais pallier par la possibilité de participer le samedi matin pour les enfants autonomes)
- On est sortit trop tard, pas assez Manu
- L'organisation 1 peu dernière minute de certains entraînements dehors.
- Rien
- Le cafouillage des entrainements extérieurs

Ce que je pense des entraînements encadrés et de l'entraîneur :

- Super et agréable, Peut être pas assez personnalisé. (pas facile de mettre en application tout l'enseignement acquis rapidement et donc de suivre le groupe
- Très pro
- Très bien Sauf quand il passe 1h à régler des arcs
- Très bien
- Bien, mais voir pour faire des ateliers pour les enfants + expérimentés.
- Top
- Très bien. Les différentes phases proposées les samedis matin permettent bien de monter en niveau et d'appréhender le tir à l'arc

Ce que je pense de la gestion du Conseil d'Administration :

- Bien
- Pas si mal pour des novices
- Manque encore de communication



- Très bien et bonne visibilité
- Top
- un peu brouillon, pas assez de transparence au niveau des comptes
- Bonne équipe, qq manques au niveau communication lors de certains événements (concours Féclaz, montage cibles).
- Une très bonne équipe.
- Manque parfois de communication sur l'organisation des évènements"
- Très bonne communication et bonne transparence. Qui répond rapidement à nos demandes ou questions.
- Super
- Très bien

Ce que je souhaiterai voir être amélioré pour la saison prochaine :

- Entraînements 3d en intérieur avant le début des compétitions du mois d'avril.
- Plus de com et un peu plus de coup de pieds au cul pour imposer la rigueur aux adhérents afin que tout le monde puisse tirer dans de bonnes conditions
- Proposer d'organiser le concours du club plus tôt dans la saison des parcours (et pas en été pendant les vacances scolaires) ;
- Venir plus
- Une communication plus importante tout au long de la saison.
- Initiations aux compétitions, 3d, salle ...
- Cible 3d en permanence sur le nouveau terrain dans la mesure du possible
- Les demandes de communication pour informer les adhérents des choses importantes
- Entraînement personnalisé, selon les niveaux
- Possibilité que les enfants puissent participer au cours du mardi soir avec les adultes, ce qui permettrait aux parents de suivre des cours du mardi et aux enfants d'être motivés pour le cours (pas avec des enfants ayant des attendus différents)
- Intégrer les parents des jeunes sur le groupe WhatsApp dès le début de saison (certains n'y étant pas devaient appeler d'autres jeunes pour connaître le lieu d'entraînement le mardi en extérieur). Voir si possible d'organiser des ateliers matériel pour les jeunes et les novices.

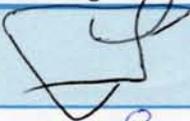
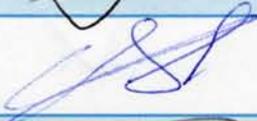
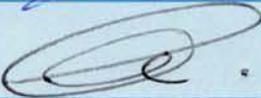
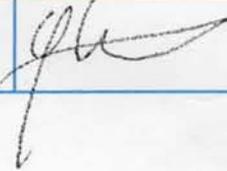
J'ai quelque chose de plus à dire :

- Merci pour cette saison
- Merci pour l'investissement des volontaires notamment dans la gestion du bureau, du club et autres
- Kapoué !
- Merci à l'équipe pour l'investissement ☺
- A bientôt sur les pas de tir
- Harceler la fédé pour avoir + de quotas pour les jeunes pour le France 2024 !



Procès-verbal de l'élection du bureau 2024

Le conseil d'administration, élu le 18/11/2023, s'est réuni le 22/11/23 pour faire l'élection du bureau comme prévu dans les statuts de l'association.

Conseil d'administration	Signature		
Dominique Foulon		Mark-Eric Jones	
Eric Chaumont		Mélissa Dias	
Manu Lécuyer		Nicolas Néant-Marty	
Jean-Philippe Planchard		Stéphane Ghidini	

Président :

Une présidence collégiale est proposée au conseil d'administration (comme le permet les statuts de l'association). Les droits et responsabilités de la présidence, tels que définis dans les statuts, sont ainsi partagés également entre les différents membres élus co-président. Aucune hiérarchie ne s'impose aux co-présidents. Les décisions sont prises à la majorité des co-présidents. Certaines tâches administratives sont réparties entre les co-présidents avec leur accord.

Les candidats co-présidents sont :

..... Emmanuel Lecuyer /Jean-Philippe Planchard.....
..... Eric Chaumont /

Les candidats sont élus à l'unanimité des membres du conseil d'administration

Trésorier :

Mark-Eric Jones se porte candidat

Le candidat est élu à l'unanimité des membres du conseil d'administration

LES ARCHERS DE THOMAS II
LA CROIX VERTE, BLD COUDURIER
73370 LE BOURGET DU LAC
contact@lesarchersdethomas2.fr
siret: 802 214 213 00018



ERRATUM ET COMPLEMENTS

Correction n°1 : d'une erreur P4 : Bilan financier

Bilan financier

SOLDE BANCAIRE au 31/08/2022 = +4408,31 €

au 15/09/2023 = +5306,11€

Réserve	
02/02/2023	2081,65 €
02/02/2023	6362,00€
TOTAL	13749,76€

Annulé et remplacé par :

Réserves	
31/08/2023	181,65 €
31/08/2023	6 495,00€
TOTAL	11 982,76€

Complément n°1 : P5 Gouvernance et transparence

Le paragraphe "Gouvernance et transparence" est complété avec :

Suite au conseil de la municipalité, le club a sollicité l'avis juridique de l'association PSA Savoie (Point d'appui à la Vie Associative Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles). La gouvernance proposée par le projet des "Aveyles" est validée. Le rapport est joint en annexe.

Complément n°2 : P5 Gouvernance et transparence

Le paragraphe "Gouvernance et transparence" est complété avec :

Dès lors où un membre du conseil d'administration est prestataire du club, il sera exclu des débats et des votes qui concernent ses prestations.



ANNEXE 1 : PSA SAVOIE

Suite aux différents échanges avec la mairie, celle-ci a souhaité que le club contacte l'association PSA Savoie à Bassens pour vérifier juridiquement la structure mise en place par le CA, avec l'inquiétude d'un risque de conflit d'intérêt lié à la présence d'un co-président qui est aussi engagé par le club pour de la prestation extérieure (Stages divers et entraînements).

Cette démarche a été initiée le 11 février dernier par Éric CHAUMONT avec une demande de vérification des points suivants :

- Vérifier que la co-présidence à 3 personnes était viable juridiquement
- Vérifier que le risque de conflit d'intérêt a bien été levé avec la répartition des tâches de chacun
- Vérifier le bail de mise à disposition du terrain avec la prise en compte du clubhouse

Le club a été recontacté par téléphone le 23 février par M LAFAY Philippe, ancien directeur de PSA Savoie. Les retours sont très positifs :

- La co-présidence à 3 est juridiquement valide, rien n'interdit ce montage bien au contraire. Le bénévolat est de plus en plus compliqué au niveau des associations et la structure pyramidale de gestion est vieillissante et ne correspond plus aux besoins actuels. La répartition des tâches permet une meilleure gestion et évite l'essoufflement des bonnes volontés
- En ce qui concerne le conflit d'intérêt, la répartition des pouvoirs tels qu'ils sont actuellement (Emmanuel LECUYER n'a pas d'accès aux comptes) permet de limiter ce risque. Il faudrait ajouter une prise de décision du CA sur le fonctionnement du vote où Emmanuel LECUYER ne pourrait pas prendre part au vote pour les décisions qui concernent directement son activité professionnelle au sein du club
- Pas de remarque directe sur le bail rédigé aujourd'hui. Par contre, dans l'avenir ou il y aurait une construction plus importante, un avenant devra être réalisé pour intégrer le fait qu'il ne sera pas déplaçable rapidement et d'avoir un délai plus long pour libérer le terrain.

Ces échanges ont permis de valider la bonne structure du club et permet d'avancer avec une base solide de son organisation.

Reste à réaliser de la part du CA, la décision concernant le déroulement des votes concernant les décisions impactant directement Arc Impact vis-à-vis du conflit d'intérêt

Eric CHAUMONT
Co-président

Philippe LAFAY
PSA-Savoie



Signature :

Le ...9/06/23..., au Bourget du Lac

Le président

Philippe Hazel JR

LES ARCHERS DE THOMAS II
LA CROIX VERTE, BLD COUDURIER
73370 LE BOURGET DU LAC
contact@lesarchersdethomas2.fr
siret: 802 214 213 00018

Le trésorier

[Signature]

Le secrétaire

[Signature]